



RENCONTRE BAT'IM CLUB DU 8 DECEMBRE 2015

AMIANTE : QUOI DE NEUF ?

PROGRAMME

Depuis quelques années maintenant, l'amiante est venu singulièrement modifier les conditions d'intervention sur le patrimoine existant. Si les contraintes réglementaires ont apporté leur lot de complexification, nous commençons toutefois à entrevoir la possibilité d'une certaine « normalisation », même si des blocages, notamment réglementaires, subsistent toujours.

Conscients des enjeux financiers et de santé publique associés, le gouvernement et l'ensemble des acteurs se mobilisent.

La rencontre aura pour objectifs principaux de présenter les initiatives en cours et de présenter des retours d'expériences qui démontrent que l'on progresse. Nous aurons ainsi l'honneur d'accueillir Alain Maugard, Ancien Président du CSTB, Président de QUALIBAT et Président du PRDA (Plan de Recherche et Développement Amiante), plan national ciblé sur le traitement de l'amiante. Le CSTB présentera à cet effet plusieurs actions de R&D destinées à améliorer le traitement de l'amiante.

La rencontre sera également centrée sur la présentation de démarches de rédaction de modes opératoires « zéro fibre », démontrant qu'une des meilleures façons de protéger les ouvriers et les occupants consiste à appliquer des modes opératoires les moins émissifs possibles, et faciles à mettre en œuvre.

Le traitement des déchets de matériaux amiantés représentant un enjeu important, ce sujet sera l'objet d'une intervention spécifique et originale, initiée par les associations régionales Hlm d'Alsace et de Lorraine, en partenariat avec la DREAL de Lorraine.

Enfin, nous aurons le plaisir d'accueillir un représentant de la Caisse Régionale d'Assurance Maladie d'Ile de France, Monsieur Marc Charoy, qui présentera les initiatives de la CRAMIF destinées à sensibiliser les maîtres d'ouvrage sur les risques professionnels, et plus particulièrement sur le risque amiante.

La rencontre sera présidée par Monsieur Hervé Minjon (SOGINORPA – Maisons et Cités), administrateur de BAT'Im Club.

9h00 : Accueil des participants

9h30 - 9h45 : **Introduction** par :
Hervé Minjon - Directeur Général Adjoint de la Soginorpa - Maisons et Cités

9h45 - 10h30 : **Présentation du PRDA (Plan de Recherche et Développement Amiante)**
Alain Maugard, Président du PRDA

10h30 - 11h15 : **Présentation des actions de R&D menées par le CSTB dans le cadre du PRDA**
Enric Robine chef de division « agents biologiques et aérocontaminants », direction santé-confort - CSTB

Pause

11h30 - 12h15 : **La gestion des déchets issus des travaux de maintenance et d'entretien en Sous-Section 4**
Anaïs Garbay, Chargée de mission - ARELOR et Simon Koch, Responsable prévention et gestion des risques professionnels - OPH Agglomération d'Epinal

12h15 - 12h45 : **Les critères de réussite d'un chantier d'expérimentation de modes opératoires Sous-Section 4 « zéro fibre » : La sensibilité analytique, la rédaction des modes opératoires,...**
Pascal Roussillon, Socobat Expertise / KAPI

DÉJEUNER PRIS EN COMMUN

14h00 - 14h45 : **Elaboration et test de modes opératoires inter-bailleurs « zéro fibre »**

Maguy Raynal, chargée de mission - USH Midi Pyrénées et Daniel Comte, Service Maintenance, chef de service adjoint - Tarn Habitat

14h45 - 15h30 : **Construire une stratégie globale nationale d'intervention en sous-section 4**

Sylvain Paillard, Responsable Filière Maintenance - Direction du Patrimoine - ADOMA

Pause

15h45 - 16h15 : **Comment sensibiliser les maîtres d'ouvrage sur les risques professionnels et les risques amiante ?**

Marc Charoy, Contrôleur de sécurité, prévention des risques professionnels - CRAMIF

16h15 - 16h30 : **Synthèse de la Rencontre**

Marc-André Hardy-Kloekner - Secrétaire Permanent de BAT'Im Club

**MERCI DE RENVoyer CE BULLETIN D'INSCRIPTION AVANT LE 27 NOVEMBRE A
BAT'IM CLUB - SANDRINE JOSSE - SECRETARIAT@BATIM-CLUB.COM**

IDENTITE DE L'ORGANISME : _____

NOM DU PARTICIPANT (MERCİ D'UTILISER AUTANT DE BULLETINS QUE DE PARTICIPANTS) :

FONCTION : _____

Tél : _____ Mail : _____

8 decembre 2015 Participera

OUI NON

DEJEUNERA

OUI NON

Adhérents : 100 € / pers. Inscrite

Non adhérents : 450€ / pers. inscrite

Toute annulation doit parvenir par écrit 72 heures avant la date de la manifestation. Au-delà de ce délai, la facturation de l'intégralité du montant est due

Afin de préserver la qualité du travail de nos participants, nous sommes amenés à en limiter le nombre. En conséquence, les inscriptions seront enregistrées par ordre d'arrivée, la participation pouvant être limitée à deux représentants par organisme dans l'hypothèse d'un trop grand nombre d'inscriptions.

Lieu : NOVOTEL PARIS-BERCY – 85 rue de Bercy – 75012 PARIS

METRO BERCY : LIGNES 6, 14 – RER GARE DE LYON : LIGNE A ET D